Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 21 (1941)

Heft: 6

Rubrik: Activité de la Chambre de commerce suisse en France pendant le mois d'octobre 1941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE 1941

Conseil d'Administration

Au cours de sa séance du 22 octobre, le Conseil d'Administration a approuvé le travail statistique effectué par le Secrétariat général pour déterminer l'ampleur de la diminution des exportations françaises vers la Suisse, travail qui a servi de base au rapport qui est publié en tête du présent numéro sous le titre « L'inquiétante diminution des ventes en Suisse de marchandises françaises ». Ce rapport sera utilisé, entre autres, pour attirer l'attention des groupements économiques de la France et de la Suisse sur la nécessité d'accroître les ventes du premier pays dans le second.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance du rapport du Comité de Direction sur l'activité de la Compagnie pendant le mois de septembre écoulé. Il a entériné la démission de l'un de ses membres, M. Blaser.

Puis M. Baumann, Président, a rendu compte de l'entretien qu'il a eu récemment à Lyon, avec M. Stucki, Ministre de Suisse en France, au sujet de la situation des échanges commerciaux franco-suisses et de l'opportunité d'accroître les exportations françaises vers la Suisse. Il exposa également à ses collègues les faits saillants de la réunion des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger (1). De même il résuma les conversations qu'il a eues à Lyon avec M. Barbezat, Président de la Section de Lyon et du Centre de la Chambre de Commerce Suisse en France, et M. Muller, Vice-Président de cette Compagnie pour la zone non-occupée, au sujet des mesures administratives à prendre en vue d'accroître l'efficacité du travail de la Compagnie en France non-occupée. Enfin, il indiqua l'état de ses pourparlers avec les Autorités d'occupation, relatifs à la reprise de la correspondance commerciale entre la France occupée et la Suisse.

Comité de Direction

Le Comité de Direction s'est réuni le 27 octobre pour examiner les dispositions pratiques à prendre dans le but d'engager un nouveau délégué de la Compagnie à Lyon. Il a, d'autre part, procédé à un échange de vues sur les moyens de parvenir à une collaboration plus efficace avec l'Office Suisse d'Expansion Commerciale.

Commission des Admissions

Une séance a eu lieu le 14 octobre. La Commission des Admissions a examiné la question des cotisations impayées.

Constatant que parmi les Sociétaires n'ayant pas payé leur cotisation pour l'année 1941 se trouvent des personnes qui ont donné leur adhésion au cours de cette année, elle a décidé de suggérer au Comité de Direction de demander désormais aux nouveaux Adhérents le versement de leur première cotisation en même temps que la remise du bulletin d'adhésion.

Secrétariat Général

De nombreux renseignements ont été fournis aux Adhérents soit oralement soit par écrit. Les questions concernaient essentiellement la réglementation douanière, le renouvellement des cartes d'identité, les paiements entre la France et la Suisse et l'obtention des laissez-passer. D'autre part, une circulaire a été envoyée aux Adhérents de nationalité suisse résidant dans la région parisienne, pour les prévenir de l'arrivée à la Société Suisse de Secours Mutuels de colis de vivres en provenance de la Suisse.

Divers services ont été rendus aux Sociétaires : recouvrement de créances suisses sur la France, interventions auprès de l'Office des Changes pour permettre la libération d'un débiteur ou pour hâter le paiement d'un créancier ; démarches auprès de la Chambre de Commerce de Paris pour favoriser la délivrance des cartes d'identité de commerçants, etc...

Les travaux entrepris pour éditer une liste détaillée des Adhérents de la Chambre de Commerce Suisse en France ont été poursuivis.

Le numéro d'octobre 1941 de la « Revue Economique Franco-Suisse » est sorti de presse le 25. Nos lecteurs auront remarqué la présence d'une nouvelle rubrique intitulée : « Nouvelles économiques de l'Empire colonial français ». Un communiqué a été envoyé à la presse à l'occasion de la parution de ce numéro.

Une enquête a été faite sur les travaux menés actuellement par le Comité Général d'Organisation du Commerce en vue de définir avec précision les professions d'importateur et d'exportateur.

Le Service des échanges de correspondance commerciale entre la France occupée et la France non-occupée ainsi que le Service des laissez-passer ont rendu, comme d'habitude, de nombreux services aux Adhérents de la Compagnie.

Section de Lyon et du Centre

Le Comité de la Section de Lyon et du Centre s'est réuni deux fois en octobre, le 2 et le 30. Il a entendu un rapport de M. Hunziker sur la réunion à Lugano des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger (1).

MM. Barbezat et Muller, respectivement Président de la Section et Vice-Président de la Compagnie pour la zone non-occupée, ont rendu compte de leur entretien avec le Vice-Président de la Chambre de Commerce de Lyon au sujet des moyens d'accroître les exportations françaises vers la Suisse. M. Manghardt fit un exposé sur la taxe de péréquation perçue sur les affaires d'exportation.

Dans son rapport d'activité le Secrétaire de la Section de Lyon et du Centre signale qu'il a correspondu avec les Administrations compétentes à Vichy, Berne et Zurich au sujet du mécanisme de la compensation des créances entre la France et la Suisse. Il s'est occupé également de mettre en relation des acheteurs et des vendeurs de produits suisses.

Section de Marseille et du Sud-Est

Le Comité de la Section de Marseille et du Sud-Est a tenu une séance le 28 octobre. Il a adopté un projet de budget pour 1942 et il a examiné de nouvelles demandes d'adhésion. Il se fit rendre compte de la participation de la Suisse à la Foire de Marseille, particulièrement de la « Journée franco-suisse » du 24 septembre, et de la conférence des Chambres de Commerce françaises du bassin méditerranéen. M. Bovet, Président de la Section, donna des indications sur la réunion à Lugano des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger.

Le Secrétaire de la Section de Marseille et du Sud-Est s'est attaché particulièrement à l'étude des possibilités d'échanges de marchandises entre le Sud-Est de la France et la Suisse. Approfondissant des renseignements obtenus auprès des commerçants et industriels pendant la Foire de Marseille, il a établi deux rapports sur la question de l'exportation en Suisse des dattes et des raisins.

(1) Cf. l'article publié dans le présent numéro : « La réunion des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger. »